



ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

62

PALAIS DE CHAILLOT  
PARIS-XVI  
Tél. : KLEber 50-20

NATO UNCLASSIFIED  
and  
PUBLIC DISCLOSED

ORIGINAL: ANGLAIS

~~NATO CONFIDENTIEL~~  
RDC/58/119

Aux : Secrétaires des Délégations

Du : Secrétaire Exécutif

Besoins minimums de Forces 1958 - 1963 - M.C.70

Le texte des exemplaires du M.C.70, qui sont actuellement distribués aux délégations, est celui qui a été examiné par le Comité Militaire au cours de ses réunions des 13 et 14 mars 1958.

2. Sous le Point II de l'ordre du jour, le Président du Comité Militaire fera connaître au Conseil les principaux amendements apportés à ce document à la suite de la réunion du Comité Militaire.

3. Il est toutefois possible de faire savoir à l'avance aux délégations que l'un de ces amendements consiste à supprimer les deux variantes du paragraphe 9 de la Section IV du M.C.70. Les problèmes soulevés dans ce paragraphe ont été ajournés pour examen plus approfondi par les autorités militaires de l'OTAN.

4. Un autre amendement important concerne le paragraphe (c) de la Section X, pour lequel l'accord s'est fait sur le texte suivant :

"d'accepter la répartition par pays ci-incluse à titre d'orientation pour l'Examen Annuel 1958".

(Signé) COLERIDGE

15 mars 1958

~~NATO CONFIDENTIEL~~